

---

**Rapport de l'organe de révision  
sur le contrôle restreint**

Au Conseil de la Fondation  
**VISION FOR ALL**  
fondation de droit privé  
dont le siège est à  
**Lausanne**

En ma qualité d'organe de révision, j'ai contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la **Fondation VISION FOR ALL** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de la Fondation alors que ma mission consiste à contrôler ces comptes. J'atteste que je rempli les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Mon contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'élément me permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Werner KNEUBÜHLER  
Expert diplômé en finance et controlling  
Expert réviseur agréé

*W. Kneubühler*

Ecublens, le 17 mai 2012

Annexes :  
Comptes annuels au 31 décembre 2011  
(bilan, compte de profits et pertes et annexe)

**Bilan au 31 décembre 2011**

	2011	2010
<b>ACTIF</b>		
Caisse	61.00	
PostFinance 17-542189-9	72'040.13	23'654.03
CS 308133-91 CHF	273'129.68	144'979.68
Débiteur AFC, impôt anticipé	83.00	36.51
Actifs transitoires	25'000.00	
<b>Total des actifs</b>	<b>370'313.81</b>	<b>168'670.22</b>
<b>PASSIF</b>		
Créanciers, factures dues CHF	5'614.85	97.90
Passifs transitoires	1'600.00	1'570.00
Capital	50'000.00	50'000.00
Bénéfice au bilan	313'098.96	117'002.32
<b>Total des passifs</b>	<b>370'313.81</b>	<b>168'670.22</b>

**Compte d'exploitation 2011 (avec comparatif AP)**

	2011	2010
<b>CHARGES</b>		
Inde - Free patients	300'000.00	337'000.00
Inde - SSMI New Delhi	39'000.00	19'265.00
Inde - Bus New Delhi	4'400.00	
Inde - Formation	12'840.98	
Nepal - Eyes camps	941.50	
Mexico - Formation Dr Diouf	14'279.65	
Afrique - Kalala	500.00	
Achats de matériels pr aides	60'808.75	
Frais financiers	991.26	549.25
Fournitures de bureau	650.70	56.70
Frais administratifs divers	2'074.32	2'454.00
Imprimés de propagande		2'660.60
Ports, affranchissements	81.50	46.25
Téléphones, communications	195.60	285.50
Frais de voyages		7'998.62
<b>Total des charges</b>	<b>436'764.26</b>	<b>370'315.92</b>
<b>PRODUITS</b>		
Dons divers	390'585.00	193'380.32
Dons Inde - Free patients	240'000.00	200'000.00
Dons Afrique Kalala	2'000.00	
Dons Augustine Children's Home		43'758.00
Intérêts actifs	275.90	127.14
<b>Total des produits</b>	<b>632'860.90</b>	<b>437'265.46</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>196'096.64</b>	<b>66'949.54</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (ARTICLE 663B CO)**

Les comptes annuels comprennent toutes les indications devant y figurer.

En conséquence il n'y a pas d'autre élément à mentionner dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Fondation  
**Vision for All**  
Lausanne